

Image not found or type unknown



Indemnité rupture conventionnelle

Par **ALGYL**, le **19/07/2019** à **18:41**

Bonjour, J'ai un salarié qui me fait du chantage en me demandant pour une rupture conventionnelle de 40000€ de lui déclarer sur la convention que 15000€ et le reste séparément pour éviter une longue période de carence.

Question, en a-t-il le droit et quels risques nous prenons tous les deux ??